



La première étape prévoit la construction de 422 places sur deux étages. A terme, l'édifice, qui s'élèvera le long de l'avenue des Trois-Lacs, pourrait gagner encore cinq étages et proposer 980 possibilités de stationnement.

Architram

Un écran vert pour les voitures

YVERDON-LES-BAINS ■ Un parking de deux étages devrait voir le jour cet automne à Y-Parc. Il sera entouré d'un rideau végétal, dont l'aspect variera selon les saisons.

Des plantes grimpantes, qui enroberont le bâtiment d'un rideau vert et ajouré: tel est le pari d'Architram, qui a imaginé le projet de parking couvert à Y-Parc, dont la mise à l'enquête court jusqu'au 10 mars. «Les végétaux créeront la façade, explique Yves Henzelin, responsable de projet au sein du bureau d'architecture et d'urbanisme. On voulait lui donner un aspect naturel et un effet de transparence.» L'allure générale variera en fonction des saisons et des essences choisies.

C'est que le parking est amené à devenir un édifice phare au sein du Parc technologique et scientifique. Pour l'heure, un bâtiment de deux étages est prévu sur la parcelle de 7800 m² acquise par la Caisse de retraite professionnelle de

l'industrie vaudoise de la construction (*lire encadré*), ce qui permettra de créer 422 places. Mais l'édifice est amené à s'élever, puisque le projet global prévoit un maximum de sept étages, construits en fonction des besoins et du développement de la zone.

A terme, c'est donc un parking couvert de près de vingt mètres de haut qui devrait s'élever à Y-Parc, par lequel transiteront quantité d'automobilistes. Le règlement du parc stipule en effet que les propriétaires doivent assumer 50% de leurs besoins en stationnement sur leur terrain, le solde devant être loué dans le futur parking mutualisé. Si tout se passe bien, le chantier devrait démarrer cet automne.

CAROLINE GEBHARD ■

Formule gagnante

Le projet de parking mutualisé était porté par la Ville, qui avait mené toutes les études préalables. En août dernier, la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction a toutefois repris le projet en se portant acquéreuse de la parcelle de 7800 m² sur laquelle l'édifice sera construit. C'est donc elle qui a finalisé le dossier pour le soumettre aujourd'hui à l'enquête publique. Une opération qui a permis à la Ville d'affecter les 10 millions inscrits dans le plan des investissements à d'autres projets. C. GE ■

En bref

YVERDON-LES-BAINS

Travaux de nuit ce week-end

La construction de l'Axe principal d'agglomération (anciennement appelé route de contournement) avance. Cependant, des travaux auront lieu sans interruption sur l'avenue des Trois-Lacs durant les week-ends du 22 au 25 février et du 1^{er} au 4 mars. Ces interventions nocturnes supplémentaires sont dues à des contraintes techniques liées au trafic CFF.

Le chantier du secteur sud, situé

entre la rue Roger-de-Guimps et l'avenue des Découvertes se poursuit selon l'agenda prévu. En vue de la pose de ponts provisoires prévue ce printemps, des travaux préparatoires, tels que la mise en place de micro-pieux pour les socles, doivent être menés. Ces interventions ne peuvent être effectuées que lorsqu'aucun train n'est en circulation et que les lignes de contact sont coupées. Raison pour laquelle les travaux se déroulent le week-end. (D. S.)

TÉVENON

Dernières étapes pour la mise en séparatif

La Municipalité de Tévenon soumet à l'enquête publique, jusqu'au 21 mars, les travaux de mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées, et les travaux de réfection du réseau de distribution de l'eau et des conduites pour la défense incendie. Il s'agit de la dernière étape, les deux premières ayant été effectuées entre 2014 et 2017.

Le crédit d'investissement de

ce projet, soit 4,325 millions de francs, a été adopté par le Conseil général le 6 décembre 2018. Il concerne d'une part le secteur 3, soit La Grange-aux-Meules, La Closon, La Pièce et La Sagne; d'autre part le tronçon 4, Les llettes, route de Grandevent et les Raytolas.

Deux soirées d'information seront organisées pour la population concernée, le jeudi 28 février à 19h30 au battoir concernant l'étape 3, et le jeudi 7 mars, à 19h30 au battoir, pour l'étape 4.

(D. S.)